

Impliquer les jeunes dans le don de sang

Les jeunes sont une importante source potentielle de donneurs de sang. Lorsqu'ils sont suffisamment informés de l'importance du don de sang et du besoin constant de sang, ils peuvent contribuer à promouvoir des modes de vie sains au sein de leur communauté et aider à promouvoir un approvisionnement en sang sûr et régulier pour l'avenir.



Stratégies pour mobiliser et fidéliser les jeunes donneurs

Éducation



- commencer l'éducation dès le plus jeune âge
- effectuer des visites dans les écoles et les universités, en veillant à ce que tous les donneurs de sang respectent les critères d'âge minimum (conformément aux normes nationales)
- fournir des informations adéquates avant et après le don
- offrir des visites des centres de transfusion aux étudiants - dans la mesure du possible

La mise en réseau



- créer des groupes de jeunes engagés (si les ressources le permettent)
- mobiliser les partenaires communautaires et contacter les groupes locaux
- tels que les scouts ou les clubs sportifs pour encourager le don de sang parmi leurs membres

Commercialisation ciblée



- être actif sur les réseaux sociaux, encourager le partage d'informations
- utiliser des rappels SMS / e-mail et envoyer des messages de remerciement

Motivation et appel à l'action / événements



- renforcer les attitudes positives envers le don de sang volontaire et les modes de vie sains
- assurer une expérience de don sûre, agréable et amusante
- encourager une compétition saine
- dissiper les peurs et les angoisses
- organiser des activités de don à des endroits/heures qui maximisent la participation des jeunes
- encourager le don de sang régulier par des contacts réguliers

Plus de ressources sont disponibles sur le site Web du GAP : <https://globaladvisorypanel.org>



Toutes les informations partagées par le GAP sont fournies « telles quelles » sans aucune garantie d'adéquation à un usage particulier. Les conseils, les orientations et les outils fournis par le GAP sont basés sur les connaissances générales et l'expertise du GAP et ne sont pas élaborés au regard d'un régime juridique ou d'un contexte national particulier. Le recours à ces informations est au seul risque de l'utilisateur et le GAP décline expressément toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de l'utilisation des informations. Tous les droits d'auteur et la propriété intellectuelle des informations demeurent la propriété du GAP ou de l'organisation membre qui les a fournies, le cas échéant.